

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU-YAMASKA, TENUE LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 2009, À 19 H 30, À LA SALLE GILLES VIENS DE L'HÔTEL-DIEU-DE-SAINT-HYACINTHE.

Présences : Monsieur Michel Aubert, vice-président
 Monsieur Jean Boily
 Madame Marie-Hélène Boisvert
 Madame Liette Brousseau
 Monsieur Daniel Castonguay, directeur général et secrétaire
 Docteur Robert Duranceau
 Madame Manon Gauthier
 Monsieur Luc Houle
 Madame Louise Larivée
 Monsieur Jean Lemonde, président
 Monsieur Serge Lussier
 Monsieur Normand Poulin
 Monsieur Gilles Sénéchal
 Monsieur Jean Turgeon, trésorier

Absences motivées : Madame Sophie Desgagnés
 Madame Sophie Laberge
 Monsieur Éric Normandeau

Personne-ressource : Madame Yolande Godbout, chef du service de secrétariat - Direction générale

COMITÉ PLÉNIER - SUJETS TRAITÉS

- Présentation des dossiers de performance organisationnelle
- Situation financière
- Possibilité de CA spécial - Plan de redressement budgétaire
- Prévention et contrôle des infections
- Poste de cadre supérieur associé à la Direction générale - Amélioration continue de la qualité
- État de situation H1N1
- Dossier des lanterneaux
- Position de la MRC d'Acton dans le dossier de la grippe A(H1N1) (séance tenante)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée publique à 19 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉVISÉ

2009-125

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter l'ordre du jour révisé tel que proposé.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 21 OCTOBRE ET DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 10 NOVEMBRE 2009

2009-126

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 octobre 2009;
- d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 10 novembre 2009.

5. PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE D'ALLAITEMENT DU CSSS RICHELIEU-YAMASKA, par madame Maryse Hébert, directrice des programmes santé mentale, famille-enfance-jeunesse et déficience intellectuelle

Madame Maryse Hébert présente au public le projet de politique d'allaitement qui devrait être adopté par le conseil d'administration ce soir même. Cette politique représente une première étape importante en vue d'obtenir la reconnaissance de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)/UNICEF, à titre d'établissement Initiative des amis des bébés (IAB). L'Initiative des amis des bébés (IAB) souhaite créer des environnements favorables à l'allaitement. La démarche IAB vise à augmenter le nombre de mères qui allaitent, mais aussi à prolonger la durée de l'allaitement. L'attachement parent-enfant constitue aussi un fondement. Au CSSS Richelieu-Yamaska, toute l'aide nécessaire est apportée à la mère, qu'elle allaite ou non son bébé. L'information appropriée est donnée aux parents et ces derniers demeurent toujours libres de faire des choix éclairés. L'Initiative des amis des bébés est une priorité gouvernementale. Ainsi, le Programme national de santé publique (2003-2012), la Politique de périnatalité (2008-2018) et le Plan d'action régional et local de santé publique en énoncent clairement l'importance en faisant de l'IAB, une cible à atteindre. Pour être accrédité IAB, il y a sept étapes à satisfaire en CLSC. Le CLSC des Patriotes a déjà reçu son accréditation IAB en février 2007. En ce qui concerne le milieu hospitalier, on compte dix étapes à remplir pour obtenir l'accréditation. La première étape est l'adoption de la politique d'allaitement par le conseil d'administration. Divers comités locaux ont été formés afin de bien organiser le processus d'accréditation IAB. La démarche IAB et la politique d'allaitement ont reçu l'appui du CECII, du CECM et de l'exécutif du CMDP.

9.2 ÉTAT DE SITUATION SUR LA GRIPPE A(H1N1)

Madame Yolaine Rioux, directrice des programmes de santé publique, dresse aux membres un état de situation relatif à la grippe A(H1N1). Nous sommes à la 6^e semaine de la 2^e vague de grippe. La surveillance se fait de très près. Nous comptons de belles réussites telles nos SNT (sites non traditionnels) ambulatoires (cliniques de grippe). Nos SNT ont fermé ce soir après avoir fourni près de 2000 consultations, ce qui a permis de diminuer l'engorgement de l'urgence. Nous poursuivons la vaccination qui demeure la meilleure mesure de prévention disponible. Deux sites de vaccination massive sont ouverts depuis le 3 novembre. Nous avons passé le cap des 50 000 personnes vaccinées et visons atteindre 80% de la population vaccinée. Nous recevons des commentaires positifs sur notre fonctionnement. Nous distribuons des coupons de vaccination sur 5 sites. Nous comptons près de 50 personnes qui travaillent quotidiennement à ces sites. La préparation et la coordination de ces activités demandent un travail de tous les jours. Nous prévoyons les garder ouverts jusqu'au 23 décembre. Les pandémies comportent souvent 3 vagues. Madame Rioux remercie tous ceux qui ont participé à cet exercice.

Le président souligne le travail d'équipe qu'il lui a été donné de voir en allant sur les sites. Les membres du conseil demandent d'envoyer une motion de remerciements à tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, dont les personnes qui sont affectées par l'absence de leurs collègues présents sur les sites.

Le directeur général informe que nos statistiques de vaccination égalent la moyenne de la Montérégie. Soulignons que cette semaine la collaboration avec les commissions scolaires est excellente et leurs représentants se disent très satisfaits des services reçus. Nous obtenons aussi un excellent support de la part des médias dans cette opération. L'ensemble du dossier des communications qui s'en va vers les médias a produit un excellent travail.

Des félicitations sont aussi adressées à l'équipe de direction qui a planifié pendant de longues heures, qui a aussi travaillé sur le terrain pendant plusieurs heures et qui a donné suite aux nombreux courriels et ce, autant la semaine que la fin de semaine.

Madame Rioux ajoute que toutes les équipes de soutien à domicile vont aller vacciner la clientèle à mobilité réduite à leur domicile et que tous les résidents de nos centres d'hébergement qui le voulaient, ont été vaccinés.

Est également soulignée la collaboration exceptionnelle du personnel de soutien qui a dû être libéré à la dernière minute pour répondre à l'urgence de produire la saisie des données de vaccination.

L'absence d'un centre de vaccination dans le secteur de la MRC d'Acton a fait l'objet de discussions et d'interventions. Un administrateur est intervenu en appui à une lettre des représentants municipaux transmise au conseil pour demander qu'un centre de vaccination soit ouvert à Acton Vale. Les représentants de ce secteur craignent que l'éloignement et les difficultés de transport découragent la population qui désire recevoir le vaccin contre la grippe A (H1N1). Le directeur général a réitéré que la direction du CSSS est sensible aux préoccupations des citoyens de ce secteur. C'est d'ailleurs une volonté ferme pour le CSSS que de s'assurer que les services soient le plus près possible de la population afin d'avoir la meilleure accessibilité lorsque possible. D'ailleurs, le CSSS a démontré cette volonté en ouvrant une clinique de grippe au CLSC de la MRC-d'Acton avec la collaboration de médecins du territoire et du personnel de soins provenant de tout notre CSSS. Quant à l'ouverture d'un troisième ou même d'un quatrième centre de vaccination pour desservir les extrémités ouest et est du territoire du CSSS, la direction ne peut s'assurer d'avoir les effectifs en nombre et en expertise suffisants.

Actuellement, plus d'une centaine d'employés sont requis dans chacun des deux centres de vaccination afin de soutenir le rythme de plusieurs milliers de personnes vaccinées chaque jour. Diviser ces effectifs actuellement dans plus de deux sites compromettrait l'atteinte des objectifs de couverture vaccinale. Le directeur général s'est engagé à suivre de près l'évolution de la campagne pour apporter les ajustements qui pourraient être nécessaires. Aussi, des groupes plus vulnérables de la population seront vaccinés dans leur milieu, notamment toute la clientèle ayant des soins à domicile et les personnes âgées vivant en résidences privées.

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 COMITÉ DE VÉRIFICATION

6.1.1 Politique de priorisation, acquisition et suivis des projets d'actifs immobiliers

Attendu qu'en conformité avec le cadre réglementaire et normatif, le CSSS Richelieu-Yamaska se dote de principes directeurs et d'un processus de priorisation, acquisition et suivis des projets d'actifs immobiliers;

Attendu le lien stratégique entre la prestation des services et la disponibilité des actifs immobiliers (équipement et bâtiment);

Attendu la nécessité d'arrêter les rôles et responsabilités des différentes instances de gestion;

Attendu la volonté du conseil d'administration de doter le CSSSRY des mécanismes assurant que l'identification des priorités d'équipements et de travaux est en concordance avec les priorités organisationnelles;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2009-127

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter la politique de priorisation, acquisition et suivis des projets d'actifs immobiliers, telle que présentée.

6.1.2 Demande d'acquisition d'équipements financés par Opération Enfant Soleil

Attendu la collaboration établie de longue date entre Opération Enfant Soleil et le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska ;

Attendu que la Direction des programmes santé mentale, famille-enfance-jeunesse et déficience intellectuelle a ainsi l'opportunité d'acquérir des équipements lui permettant de poursuivre son objectif d'amélioration continue de la qualité des soins et des services offerts à sa clientèle ;

Attendu que la Fondation C.H. Honoré-Mercier accepte de contribuer, en partenariat avec Opération Enfant Soleil, pour 20 % des sommes octroyées;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2009-128

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la demande de participation financière à Opération Enfant Soleil nous permettant d'acquérir les équipements suivants :
 - Table de réanimation (1) : 20 552 \$ (ch.)
 - Moniteurs cardiaques (2) : 9 634 \$ (ch.)
- d'autoriser la signature des documents y afférents par le directeur général.

6.2 COMITÉ DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

6.2.1 Candidature – Docteur Marcel Guay, anesthésiologiste

Attendu que le chef du département d'anesthésiologie recommande la candidature du d^r Marcel Guay, anesthésiologiste, comme membre actif;

Attendu l'autorisation de l'Agence de la Montérégie pour cette candidature;

Attendu la recommandation du comité d'examen des titres pour cette candidature;

Attendu la recommandation d'acceptation de cette candidature par les membres de l'exécutif du C.M.D.P.;

Attendu la recommandation des membres du comité des affaires professionnelles;

2009-129

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter la candidature du d^r Marcel Guay anesthésiologiste (198-4046), comme membre actif de notre C.M.D.P. et membre du département d'anesthésiologie, avec des privilèges majeurs en anesthésiologie et ce, jusqu'au prochain renouvellement du statut et des privilèges, en décembre 2010.

6.2.2 Candidature – Docteure Sophie Dupéré, résidente en chirurgie plastique

Attendu que le chef du département de chirurgie et le chef du service de chirurgie plastique recommandent la candidature de la d^{re} Sophie Dupéré, résidente en chirurgie plastique, comme membre actif;

Attendu l'autorisation de l'Agence de la Montérégie pour cette candidature;

Attendu la recommandation du comité d'examen des titres pour cette candidature;

Attendu la recommandation d'acceptation de cette candidature par les membres de l'exécutif du C.M.D.P.;

Attendu la recommandation des membres du comité des affaires professionnelles;

2009-130

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter la candidature de la d^{re} Sophie Dupéré, résidente en chirurgie plastique (R-10812), comme membre actif de notre C.M.D.P. et membre du département de chirurgie et du service de chirurgie plastique, avec des privilèges majeurs en chirurgie plastique et des privilèges spécifiques en chirurgie maxillo-faciale et en chirurgie de la main et ce, conditionnellement à l'obtention de son certificat de spécialiste (juillet 2010) et jusqu'au prochain renouvellement du statut et des privilèges, en décembre 2010.

6.2.3 Candidature – Docteure Sandra Delisle , omnipraticienne

Attendu que le chef du département de médecine générale et le chef de service de gériatrie recommandent la candidature de la d^{re} Sandra Delisle, omnipraticienne, comme membre associé;

Attendu l'autorisation de l'Agence de la Montérégie pour cette candidature;

Attendu la recommandation du comité d'examen des titres pour cette candidature;

Attendu la recommandation d'acceptation de cette candidature par les membres de l'exécutif du C.M.D.P.;

Attendu la recommandation des membres du comité des affaires professionnelles;

2009-131

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter la candidature de la d^{re} Sandra Delisle, omnipraticienne (198-0648), comme membre associé de notre C.M.D.P. et membre du département de médecine générale et du service de gériatrie, avec des privilèges mineurs en soins palliatifs, pour œuvrer à la Maison Victor-Gadbois et ce, jusqu'au prochain renouvellement du statut et des privilèges, en décembre 2010.

6.2.4 Candidature – Docteure Audrey Garceau, omnipraticienne

Attendu que le chef du département de médecine générale et le chef de service des soins intensifs recommandent la candidature de la d^{re} Audrey Garceau, omnipraticienne, comme membre associé;

Attendu l'autorisation de l'Agence de la Montérégie pour cette candidature;

Attendu la recommandation du comité d'examen des titres pour cette candidature;

Attendu la recommandation d'acceptation de cette candidature par les membres de l'exécutif du C.M.D.P.;

Attendu la recommandation des membres du comité des affaires professionnelles;

2009-132

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter la candidature de la d^{re} Audrey Garceau, omnipraticienne (108-3013), comme membre associé de notre C.M.D.P. et membre du département de médecine générale et du service des soins intensifs, avec des privilèges spécifiques d'insertion de cathéters endoveineux centraux : tension veineuse centrale et Swan-Ganz et insertion de Picc-Line et ce, jusqu'au prochain renouvellement du statut et des privilèges, en décembre 2010.

6.2.5 Statut et privilèges – Docteur Jacques Charbonneau, omnipraticien

Attendu que le président du comité aviseur des CLSC accepte la modification de statut de membre actif à membre associé pour docteur Jacques Charbonneau;

Attendu que les membres du comité d'examen des titres acceptent la modification de statut;

Attendu la recommandation d'acceptation de cette modification de statut par les membres de l'exécutif du C.M.D.P.;

Attendu la recommandation des membres du comité des affaires professionnelles;

2009-133

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter le changement de statut de membre actif à membre associé pour docteur Jacques Charbonneau, omnipraticien travaillant au CLSC des Maskoutains, volet santé au travail.

6.2.6 Statut et privilèges – Docteur Jean-Pierre Thompson, omnipraticien

Attendu que le président du comité aviseur des CLSC accepte la modification de statut de membre actif à membre associé pour docteur Jean-Pierre Thompson;

Attendu que les membres du comité d'examen des titres acceptent la modification de statut;

Attendu la recommandation d'acceptation de cette modification de statut par les membres de l'exécutif du C.M.D.P.;

Attendu la recommandation des membres du comité des affaires professionnelles;

2009-134

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter le changement de statut de membre actif à membre associé pour docteur Jean-Pierre Thompson, omnipraticien travaillant au CLSC des Maskoutains, volet santé au travail.

6.2.7 Statut et privilèges – Docteur Gilles Marchesseault, omnipraticien

Attendu que le président du comité aviseur des CLSC accepte la modification de statut de membre actif à membre associé pour docteur Gilles Marchesseault;

Attendu que les membres du comité d'examen des titres acceptent la modification de statut;

Attendu la recommandation d'acceptation de cette modification de statut par les membres de l'exécutif du C.M.D.P.;

Attendu la recommandation des membres du comité des affaires professionnelles;

2009-135

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter le changement de statut de membre actif à membre associé pour docteur Gilles Marchesseault, omnipraticien travaillant au CLSC des Maskoutains, volet santé au travail.

6.2.8 Statut et privilèges – Docteure Myriam Deblonde, omnipraticienne

Attendu que le chef du département de médecine générale recommande le statut de membre honoraire à la d^{re} Myriam Deblonde;

Attendu que les membres du comité d'examen des titres acceptent la modification de statut;

Attendu la recommandation d'acceptation de cette modification de statut par les membres de l'exécutif du C.M.D.P.;

Attendu la recommandation des membres du comité des affaires professionnelles;

2009-136

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'octroyer un statut de membre honoraire à la docteure Myriam Deblonde, omnipraticienne, pour son implication dans notre milieu.

6.3 DIRECTION GÉNÉRALE

6.3.1 Nomination à la présidence du comité d'éthique et de déontologie du CSSSR

Attendu que, tel que prévu à l'article 184 du règlement de régie interne du CSSS Richelieu-Yamaska, le conseil d'administration a nommé trois membres permanents au comité d'éthique et de déontologie;

Attendu que l'article 188 dudit règlement prévoit que le conseil d'administration procède à la nomination pour la présidence du comité d'éthique et de déontologie, parmi les membres permanents du comité;

Attendu la recommandation du directeur général;

2009-137

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de nommer madame Sophie Laberge au titre de présidente du comité d'éthique et de déontologie du conseil d'administration du CSSS Richelieu-Yamaska.

6.3.2 Politique sur l'allaitement maternel

Attendu le programme national de santé publique (2003-2012), la politique de périnatalité (2008-2018) et le plan d'action régional et local de santé publique qui campent clairement l'importance de « Initiative des amis des bébés » ;

Attendu l'adhésion du CSSS Richelieu-Yamaska à la démarche Initiative des amis des bébés ;

Attendu qu'en milieu hospitalier, la première étape de cette démarche est l'adoption d'une politique sur l'allaitement maternel ;

Attendu la recommandation du directeur général ;

2009-138

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter la politique du CSSS Richelieu-Yamaska sur l'allaitement maternel, telle que présentée.

6.3.3 Amélioration continue de la qualité

Attendu la vision et les orientations de l'organisation en matière de mise en œuvre des transformations organisationnelles;

Attendu l'opportunité de recruter un leader qualifié pour accompagner les cadres et les équipes dans cette mise en œuvre des transformations organisationnelles;

Attendu le potentiel actuel d'autofinancement d'un poste d'encadrement supérieur en amélioration continue des processus;

Attendu la recommandation du directeur général ;

2009-139

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de créer un poste de cadre supérieur en amélioration continue des processus ;
- d'autoriser le directeur général à doter ce poste à la date convenue par le directeur général.

6.3.4 Signature du bail du CLSC des Patriotes – CSSSRY / Corporation d'hébergement du Québec

Attendu que la Corporation d'hébergement du Québec est propriétaire d'un immeuble sis au 300, rue Serge-Pépin à Beloeil et plus amplement décrit au projet de bail 03266, joint à la présente;

Attendu que le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska est déjà locataire-occupant de l'immeuble décrit au projet de bail présenté;

Attendu qu'en vertu de son nouveau statut, la Corporation d'hébergement du Québec doit offrir ses services moyennant considération et dans un objectif d'autofinancement et, conséquemment, doit désormais pourvoir au financement de ses immeubles en exigeant un loyer de base à ses locataires;

Attendu que le locataire accepte que le ministre de la Santé et des Services sociaux convient de verser directement à la Corporation d'hébergement du Québec le paiement du loyer de base du Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska, majoré des taxes applicables selon la législation en vigueur, et ce, selon les normes et mode d'attribution des subventions « loyer établissement du réseau Corporation d'hébergement du Québec » définis et approuvés par le Conseil du trésor au CT 204790 du 19 février 2007 et ses mises à jour;

Attendu que les autorisations préalables requises à cette location sont accordées par le ministre de la Santé et des Services sociaux et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie;

Attendu la recommandation du directeur général;

2009-140

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- Que le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska soit autorisé à louer et loue de la Corporation d'hébergement du Québec l'immeuble sis au 300, rue Serge-Pépin à Beloeil et plus amplement décrit au projet de bail joint à la présente résolution, et ce, selon les prix, termes et conditions stipulés au projet de bail ;
- Que le directeur général, M. Daniel Castonguay, du Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska soit autorisé à signer le bail de location avec la Corporation d'hébergement du Québec.

6.3.5 Adoption du calendrier 2010 des assemblées publiques du conseil d'administration

Attendu l'article 33 du Règlement de régie interne du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska qui prévoit que le conseil fixe, par résolution, le calendrier des séances du conseil;

Attendu que les dates de rencontres des comités du conseil d'administration sont déterminées à l'avance afin de favoriser la transmission des informations aux assemblées du conseil d'administration;

Attendu la recommandation du directeur général ;

2009-141

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter le calendrier 2010 des assemblées publiques du conseil d'administration du CSSS Richelieu-Yamaska.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Nouvelles du président

Le président informe avoir assisté à la cérémonie tenue pour souligner le 30^e anniversaire du C.H. Montarville. Il assistera prochainement au 30^e du C.H. de la MRC d'Acton.

Il informe également avoir participé avec les membres du conseil à une formation sur la gouvernance, traitant en autres du rôle d'administrateur dans le réseau de la santé. Cette formation offerte par l'AQESSS a été donnée par M. Jean Claude Deschenes. Il remercie les membres pour leur assiduité et leur disponibilité et ajoute que cette formation sera utile aux prises de décision.

7.2 Nouvelles du directeur général

- Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse d'Agrément Canada et nous sommes confiants des résultats qui nous seront livrés dans les prochains jours.
- Point de presse sur les assemblées du conseil : après chacune des assemblées publiques du conseil, le directeur général et le directeur des communications et des relations publiques tiennent un point de presse téléphonique avec les médias locaux permettant de discuter des sujets d'intérêt et de répondre aux questions des journalistes.
- Fondation des Patriotes : a annoncé une campagne de levée de fonds pour les équipements des cliniques médicales spécialisées. Le soir même de cette activité, les annonces faites par les invités présents ont permis aux représentants de la Fondation d'annoncer l'atteinte de 310 000 \$ sur un objectif de 350 000\$. Félicitations et remerciements sont adressés aux gens de la Vallée du Richelieu. Le directeur général rappelle que, lors de construction du CLSC, la Chambre de commerce avait contribué pour un montant de 200 000 \$ pour l'achat du terrain.
- Réhabilitation : un processus de règlement des litiges est en cours entre les parties concernées. Afin de bien boucler la phase finale, le MSSS a octroyé les derniers budgets réclamés.
- C.H. de Montarville : l'installation d'une trentaine de lève-patients au CHM termine l'exercice entrepris dans le but d'améliorer la qualité de vie et de diminuer les coûts associés aux nombreux accidents de travail causés par l'absence de lève-personnes.
- Informatisation des outils d'évaluation multiclientèles (projet RSIPA) : ce projet permettra une économie de temps à nos intervenants et l'outil sera accessible pour tout le CSSS. Le MSSS finance la formation et 100 portables pour les intervenants qui feront les visites à la clientèle et l'entrée des données.

7.3 Informations des comités du conseil d'administration

Madame Liette Brousseau souligne que le matériel nécessaire à la diffusion du code d'éthique a été soumis au comité de vigilance et qu'il a suscité de bons commentaires. Le contenu et le contenant sont attrayants.

7.4 Situation financière

Nous projetons l'atteinte de l'équilibre budgétaire grâce au compte à recevoir que nous anticipons pour nos développements d'activités.

7.5 Rapport en prévention et contrôle des infections (rapport verbal)

Le taux d'incidence du C. difficile est à zéro. Tout va très bien, la situation est tranquille au niveau des infections nosocomiales.

8. DOCUMENTS DÉPOSÉS

8.1 Journal Synergie de l'AQESSS - Novembre 2009

8.2 Lettre de remerciement du docteur Gilles Viens

9. AFFAIRES DIVERSES

9.1 Position de la MRC d'Acton dans le dossier de la grippe A(H1N1)

Monsieur Normand Poulin se fait le porte-parole de la position de la MRC d'Acton dans le dossier de la vaccination contre la grippe A(H1N1). Il fait la lecture de la résolution de la MRC d'Acton qui a parue dans les journaux et qui contient des arguments échangés avec le président du conseil et l'Agence de la Montérégie.

Monsieur Poulin attire l'attention sur le fait que la MRC d'Acton est une région à risque selon les critères de la santé publique (pauvreté, niveau scolarité, pénurie médicale) et que ces éléments augmentent le risque que les gens ne se fassent pas vacciner. Il faudrait favoriser l'accès au vaccin à cette région par différents moyens.

Le président fait savoir qu'il s'est entretenu avec Mme Huguette Beaulac de la MRC d'Acton et qu'il a vérifié certaines données. Le taux de vaccination de la population de la MRC d'Acton suit sensiblement la même tendance que les autres régions. Il ajoute qu'il comprend la légitimité des personnes de vouloir se faire vacciner près de chez eux mais que nous avons expliqué que nos effectifs disponibles ne nous permettent pas d'élargir l'offre de service de vaccination car nous devons aussi maintenir nos services réguliers. Le président souligne la belle collaboration de nos partenaires dont les commissions scolaires qui nous ont fourni des étudiants et ajoute que nous avons tout fait ce que nous pouvions. Il se dit déçu que le député ait mentionné publiquement qu'il ne se ferait pas vacciner.

Le directeur général ajoute, en complément d'information de M. Poulin et M. Lemonde qu'il est en accord avec le fait d'offrir la vaccination le plus près possible de la population. Il ajoute qu'au départ nous avons étudié un scénario de quatre sites mais que nos capacités organisationnelles nous empêchaient de le réaliser avec succès.

Nous opérons deux sites de vaccination mais nous distribuons les coupons localement pour que les gens n'aient à se rendre qu'une seule fois au site. Il est trop tôt pour voir à d'autres alternatives. Notre pourcentage de pénétration des régions est bon. Nous débiterons la vaccination des résidences à Acton le 30 novembre et nous allons regarder comment on peut accommoder les personnes à mobilité réduite et celles qui fréquentent le centre de jour à Acton. Si on avait maintenu une vaccination sur quatre sites, cela aurait requis 36% de ressources supplémentaires ce qui aurait demandé d'ajouter 29 jours de vaccination ce qui menait très tard et augmentait le risque d'infection. Nous avons ouvert un SNT à Acton Vale.

Monsieur Poulin demande si, advenant une diminution de la demande au niveau des ressources dans les POD actuels ou si on observe une diminution de la participation de la population d'Acton, est-ce que cela permettrait d'envoyer des ressources ailleurs ? La réponse est positive, la situation pourrait être analysée en ce sens.

Une question est posée sur la façon dont la population sera avisée de la fermeture des SNT ? L'information sera fournie dans les journaux locaux, par de la signalisation et l'information sera fournie aux cliniques médicales. Tout le personnel a également reçu l'information et notre ligne sans frais ainsi que notre site web en feront état.

10. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée régulière se tiendra le mercredi 20 janvier 2010.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée, l'assemblée est levée à 21 heures.

LE SECRÉTAIRE

LE PRÉSIDENT